



CONDITIONS GENERALES

Seuls les Partenaires de Marché du Royaume-Uni, d'Irlande, de Pologne, d'Espagne, de Lituanie, de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie et de Suisse, en règle et actifs auprès de MONAT Global UK Ltd, MONAT NATURAL IRELAND LIMITED exerçant sous le nom de MONAT Global Ireland Corp., MONAT Global Poland Sp. z o.o., MONAT Global Spain, S.L., MONAT Natural Europe Limited filiales, MONAT Global Lithuania, MONAT Global France SAS ou MONAT Global Italy Srl (collectivement « MONAT »), sont autorisés à participer à MONAT Europe Ignite 2027.

Les présentes Conditions Générales régissent l'inscription et la participation des Partenaires de Marché éligibles au voyage incentive MONAT Europe Ignite 2027 à Majorque, en Espagne (« Europe Ignite 2027 »), qui se tiendra en avril 2027.

- La date limite d'inscription sera déterminée par MONAT à une date ultérieure.
- Aucune autre compensation ou aucun autre hébergement ne sera offert en lieu et place de la participation. Il n'y a pas de valeur équivalente en espèces si un Partenaire de Marché ne peut pas ou ne participe pas, que ce soit par choix ou pour des raisons personnelles. Aucun montant ne sera payé ou remboursé si un Partenaire de Marché décide de ne pas assister ou ne peut pas assister à Europe Ignite 2027. IL N'Y AURA ABSOLUMENT AUCUNE EXCEPTION.
- MONAT se réserve le droit de modifier les dates du voyage, les inclusions ou les spécificités du programme à tout moment, et peut même annuler le voyage pour toute raison hors du contrôle raisonnable de MONAT ou de la destination du voyage, y compris, mais sans s'y limiter, les événements de force majeure, les troubles civils, la guerre, les perturbations du transport, les conditions météorologiques, les épidémies pandémiques reconnues par l'Organisation mondiale de la santé ou les gouvernements locaux, ou les urgences nationales, les grèves de travail ou toute autre circonstance que MONAT ou le centre de destination, à leur seule discrétion, jugent comme rendant Europe Ignite 2027 impraticable, impossible, ou peu sûr. Si de telles circonstances nécessitent l'annulation du voyage, MONAT ne sera pas responsable de tout dommage, perte, responsabilité, coût ou dépense qu'un Partenaire de Marché ou son conjoint, invité ou enfant pourrait encourir, même si MONAT est informé de la possibilité de tels dommages ; MONAT ne sera pas non plus obligé de reprogrammer Europe Ignite 2027 ou de fournir une compensation séparée ou additionnelle de quelque nature que ce soit.
- Chaque Partenaire de Marché qui assiste à Europe Ignite 2027 comprend qu'il y a un certain danger à assister à Europe Ignite 2027 et reconnaît qu'il y a une possibilité de blessure physique pouvant aller jusqu'à la mort. MONAT ne sera pas responsable de toute blessure physique ou perte monétaire qu'un Partenaire de Marché ou son conjoint, son invité ou ses enfants peuvent subir pendant la participation à Europe Ignite 2027. En considération du fait que MONAT permette au Partenaire de Marché et à tout conjoint, invité ou enfant du Partenaire de Marché d'assister à Europe Ignite 2027, chaque Partenaire de Marché, pour lui-même et au nom de tout Directeur ou conjoint, invité ou enfant du Partenaire de Marché, libère MONAT, ses officiers, directeurs, employés et agents de toute responsabilité découlant de ou en relation avec Europe Ignite 2027 et toute activité en relation avec Europe Ignite 2027. De plus, comme condition pour assister à Europe Ignite 2027, le Partenaire de Marché accepte d'indemniser, de défendre et de dégager MONAT, sa société mère et ses filiales, et ses affiliés de toute responsabilité découlant de l'assistance à Europe Ignite 2027 par le Partenaire de Marché et le conjoint, l'invité ou les enfants du Partenaire de Marché, ou de toute mauvaise utilisation de toute installation par le Partenaire de Marché ou son conjoint, invité ou enfants, sauf dans la mesure où de tels dommages découlent directement d'une mauvaise conduite délibérée de MONAT.

- Sans la libération et l'indemnisation du Directeur ou du Partenaire de Marché de MONAT tel que stipulé dans le paragraphe ci-dessus, MONAT ne permettrait pas au Partenaire de Marché ou au conjoint, à l'invité ou aux enfants du Partenaire de Marché d'assister à Europe Ignite 2027. Si le Partenaire de Marché n'est pas d'accord avec les termes d'une telle libération et indemnisation, le Partenaire de Marché ne devrait pas et ne peut pas assister à Europe Ignite 2027. En participant à Europe Ignite 2027, chaque Partenaire de Marché confirme son accord avec les termes de décharge et d'indemnisation du paragraphe ci-dessus.
- En participant à l'événement, le Partenaire de Marché, au nom du Partenaire de Marché, et au nom de chaque conjoint, invité ou enfant du Partenaire de Marché, consent aux entrevues, à la photographie, à l'enregistrement audio, à l'enregistrement vidéo et à leur publication, exposition ou reproduction pour être utilisés pour les nouvelles, les webcasts, les objectifs promotionnels, les télédiffusions, la publicité, l'inclusion sur les sites web, ou tout autre objectif par MONAT et ses affiliés et représentants, sans aucun autre paiement au Directeur ou au Partenaire de Marché ou au conjoint, invité ou enfant du Partenaire de Marché. Chaque Partenaire de Marché, au nom du Partenaire de Marché, et au nom de chaque conjoint, invité ou enfant du Partenaire de Marché, libère MONAT, ses partenaires et toutes les personnes impliquées de toute responsabilité liée à la prise, à l'enregistrement, à la numérisation ou à la publication d'interviews, de photographies, d'images informatiques, de vidéos et d'enregistrements sonores.
- En participant à l'événement, le Directeur ou le Partenaire de Marché au nom du Partenaire de Marché, et au nom du conjoint, de l'invité ou des enfants de chaque Partenaire de Marché, renoncent à tous les droits qu'ils peuvent avoir à toute réclamation pour le paiement de redevances en relation avec toute exposition, streaming, webcasting, télévision ou autre publication, indépendamment du fait qu'un droit d'entrée ou de parrainage soit facturé, et ils renoncent également à tout droit d'inspecter ou d'approuver toute photo, vidéo ou enregistrement audio pris par MONAT ou la personne ou l'entité désignée pour le faire par MONAT.
- Les directeurs ou les Partenaires de Marché participant à Europe Ignite 2027 seront entièrement responsables de leur propre assurance voyage et de toutes les taxes attribuables aux voyages de motivation et autres récompenses.
- Avant la notification officielle de la qualification au directeur qualifié ou aux Partenaires de Marché, toute information concernant le statut et la qualification n'est pas officielle et est sujette à changement et vérification par MONAT. Il y a plusieurs facteurs qui peuvent contribuer à une variation dans le statut et les qualifications. Une invitation écrite livrée par courrier électronique ou postal, envoyée par MONAT Global, est la seule forme de notification officielle reconnue. Les appels téléphoniques, les conversations de personne à personne, les messages textes, les publications sur les médias sociaux, et les courriels ou les courriers postaux provenant de départements autres que ceux de MONAT Global sont des exemples de communications qui ne constituent pas une notification officielle de qualification.
- Les directeurs ou les Partenaires de Marché qualifiés pour Europe Ignite 2027 ne peuvent pas vendre, substituer, transférer ou réassigner leur réservation pour Europe Ignite 2027.

CONDITIONS D'ACCEPTATION DES BILLETS D'AVION PAYÉS PAR MONAT (Qualifiés de niveau 3 UNIQUEMENT)

- Le voyage par avion aller-retour vers Majorque, Espagne à partir d'un aéroport sélectionné au Royaume-Uni, en Irlande, en Pologne, en Espagne, en Lituanie, en France, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie et Suisse sera fourni par MONAT pour un Partenaire de Marché (principal) par Numéro de Partenaire de Marché qualifié.
- Le voyage par avion sera réservé aux dates d'arrivée et de départ prévues dans le programme.
- Il peut être demandé aux voyageurs d'effectuer jusqu'à une correspondance dans chaque direction de vol, si cela permet à MONAT d'économiser l'équivalent de £200 ou plus, et si la durée de la correspondance est inférieure à 2 heures entre les vols.
- Toute demande de voyage à des jours autres que les dates d'arrivée et de départ prévues dans le programme est soumise à l'approbation écrite de MONAT. MONAT n'est pas obligé de couvrir le prix du billet d'avion pour les voyages en dehors des dates de voyage spécifiées dans le programme.

- Les bagages enregistrés supplémentaires, la réservation de sièges et les autres frais auxiliaires de la compagnie aérienne sont à la charge du voyageur.
- Le Partenaire commercial doit partir et revenir aux aéroports d'arrivée et de départ prévus dans le programme.
- Les escales ne sont pas autorisées.
- Bien que nous comprenions que certains Partenaires de Marché doivent voyager à une plus grande distance de leur adresse de numéro de PM, MONAT ne prendra pas de dispositions spéciales pour vous (par exemple, une nuit d'hôtel parce que "j'ai une certaine distance à parcourir jusqu'à l'aéroport sélectionné"). Cependant, MONAT ne demandera pas aux voyageurs de faire plus d'un arrêt dans l'une ou l'autre direction, à moins que leur ville d'origine ne nécessite une double correspondance en raison des itinéraires standards des compagnies aériennes.